

## ASSISTANTE SOCIALE

### CONDITIONS D'AGE

Pour être admis à se présenter au concours, les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

### CONDITIONS DE DIPLÔMES ET TITRES

Sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours :

- Les candidats de classe terminale
  - Les titulaires du baccalauréat français ou de l'un des titres admis en équivalence
  - Les candidats ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université
  - Les candidats âgés de 25 ans au 31 décembre de l'année d'admission, retenus par le jury de validation des acquis, pour les personnes non titulaires du baccalauréat mais justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans ou de 5 années d'éducation d'enfants
- 
- Durée des études conduisant au D.E : 3 ans
  - Dates des concours : Mars
  - Demande des dossiers : Décembre à février auprès de la DRASS
  - Quota de postes disponibles : 20% de l'ensemble des inscrits au concours

### LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Une épreuve de Français /4h de rédaction

### UNE ÉPREUVE D'ADMISSION

Qui consiste en un entretien de 15 mn

### PROGRAMME DE FORMATION

- Français
- Biologie
- Sanitaire & social
- Tests Psychotechniques
- Entretien oral

### PENDANT LA PRÉPARATION DE VOTRE CONCOURS, VOUS BÉNÉFICIEZ DE :

- Contrôles continus et notés de l'acquisition des connaissances,
- 2 concours blancs (écrit et oral) en situation réelle.